

Infos

Bourg-des-Comptes

Bulletin municipal d'information



L'ACABC fête les 10 ans du marché de Noël

Les vœux du Maire



p9

Les finances

p26

SMICTOM les déchèteries se modernisent

Sommaire ●●●

P3	Editorial	3
P4	Vie municipale	
	Décisions du Conseil Municipal	4 - 8
	Voeux du Maire	8
	Les finances	9
	Le dispositif participation citoyenne	10
	Le budget participatif	10
	Le marché hebdomadaire	11
	La randonnée éco-citoyenne	11
	Le fleurissement	11
	Le concours « embellissement cadre de vie »	12
	Travaux sur les bords de la vilaine	12
	Les tarifs 2020	13
P14	Médiathèque	
	Bilan 2019	14
	Café citoyen	15
	Programmation 2020	15 - 17
P18	Affaires scolaires	
	École privée Notre-Dame	18
	APEL Notre-Dame	19
	L'actualité CHARIBARI	19
P20	Enfance / Jeunesse	
	Les vacances d'automne à l'accueil de loisirs	20
	L'espace jeunes	21
	Le périscolaire	21
P22	Vie associative	
	Le Comité de Protection du Cadre de Vie de Bourg-des-Comptes	22
	La Joie de Vivre	23
	Le Téléthon 2019 à Bourg-des-Comptes	23
	UNC - Soldats de France	23
	Les Poissons Marcheurs	24
	Qi GONG	25
	NBJJA BDC	25
	L'ACABC	25
P26	Canton	
	SMICTOM les déchèteries se modernisent	26
	ADMR	27
P28	Planning des manifestations	28



Merci à Monsieur Joseph BLANDIN
et Madame Danielle BOUDIER
pour les photos fournies.

Infos Bourg-des-Comptes

Bulletin municipal édité par la Mairie
de Bourg-des-Comptes.

Directeur de la publication :
M. Christian LEPRÊTRE, Maire.

Adjoint à la communication :
M. Léon BONBOIS

Contact : Mme Stéphanie BOUCHER
Tél. 02 99 05 62 62
urbacom@bourgdescomptes.com
Dépôt légal n° 637, sept. 85

Conception : Page'In 02 99 32 08 09
Impression : Imprimerie IPO - Bruz
02 99 52 60 23

Ce bulletin est
imprimé sur papier
PEFC (Programme
Européen des Forêts
Certifiées).



Bonne année 2020

Chers Bourgcomptoises et Bourgcomptois,

En ce début d'année, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux et vous souhaite une excellente année et surtout une bonne santé !

Que l'année 2020 soit belle, douce et agréable pour tous, qu'elle symbolise la joie, la réussite, l'aboutissement des projets pour vous, vos proches et pour notre Commune.

Je vous souhaite donc une multitude de petites et grandes surprises, la santé et l'optimisme pour en profiter.

Très belle année 2020 à tous !

Le Maire
Christian LEPRÊTRE

«*Tout le bonheur du monde est dans l'inattendu* » Jean D'Ormesson



Peu de choses
définissent aussi bien
une génération

que la continuité
de quelques idées
dans le temps

Carlos Fuentes



Décisions du Conseil Municipal

Séances des 3 octobre et 5 décembre 2019

Affaires financières

■ Ecole privée Notre-Dame – participation aux frais de fonctionnement

Sur proposition de la commission Finances et au vu du bilan 2018 de l'école publique, le Conseil Municipal décide de fixer, pour l'année 2019, la participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école privée à 70 102,00€ ainsi que le maintien des modalités de versement telles que proposées.

■ Ecole privée Notre-Dame – forfait complémentaire

Sur proposition de la commission Finances et au vu du bilan 2018 de l'école publique, Le Conseil Municipal décide de fixer, pour l'année 2019, le forfait complémentaire au titre du renouvellement du mobilier scolaire et du matériel informatique à 5 219,00€ ainsi que le maintien des modalités de versement telles que proposées.

■ Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC)

Le Conseil Municipal décide de fixer, au 1^{er} janvier 2020, les tarifs de la participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) comme suit :

- 1 326,51€ pour les constructions nouvelles
- 1 114,27€ pour les constructions existantes

■ Concessions au columbarium

Le Conseil Municipal décide de fixer, au 1^{er} janvier 2020, le tarif d'une concession de 30 ans au columbarium à 1 181,37€.

■ Clôture du budget annexe Lotissement communal de « La Touche »

Par délibération en date du 2 avril 2013, le Conseil Municipal a décidé la création d'un budget annexe pour le lotissement communal de « La Touche ».

Les opérations étant achevées avec la vente du dernier lot en 2018, il est possible de clôturer ce budget annexe et de procéder à la reprise des résultats, ainsi qu'à l'intégration de l'actif. Le budget annexe Lotissement communal de « La Touche » présente les résultats suivants :

- Déficit de l'exercice 2019 : 1 266,00€
- Excédent à la clôture de l'exercice : 141 657,47€

Sur cette base, le Conseil Municipal décide d'autoriser le transfert de l'excédent du budget annexe Lotissement communal de « La Touche » au budget principal de la commune soit 141 657,47€.

Personnel communal

■ Modification de la durée hebdomadaire de travail

Suite à la démission le 22 septembre 2019 d'un agent, en disponibilité sur un poste d'assistante scolaire et périscolaire, un agent du service de restauration scolaire a été positionné sur le poste ainsi vacant et le poste de cet agent réparti sur d'autres.

Le Conseil Municipal décide d'approuver la modification, au 1^{er} octobre 2019, de la durée hebdomadaire de travail des postes impactés, ainsi que la modification du tableau des effectifs, sur les bases suivantes :

Poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe

- Fonction : Agent polyvalent de restauration et hygiène des locaux
- Durée hebdomadaire actuelle du poste : 21.67/35^{ème}
- Durée hebdomadaire du poste proposée : 27.70/35^{ème}

Poste d'adjoint technique territorial

- Fonction : Agent polyvalent de restauration et hygiène des locaux
- Durée hebdomadaire actuelle du poste : 24.90/35^{ème}
- Durée hebdomadaire du poste proposée : 25.66/35^{ème}

Poste d'adjoint technique territorial

- Fonction : Agent polyvalent de restauration et hygiène des locaux
- Durée hebdomadaire actuelle du poste : 15.27/35^{ème}
- Durée hebdomadaire du poste proposée : 10.67/35^{ème}

Poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe

- Fonction : Agent polyvalent de restauration et hygiène des locaux
- Durée hebdomadaire actuelle du poste : 30.12/35^{ème}
- Durée hebdomadaire du poste proposée : 31.45/35^{ème}

■ Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Par délibération en date du 1^{er} décembre 2016, le RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, a été instauré.

Le Conseil Municipal, considérant l'évolution de l'organigramme de la collectivité, et notamment la création d'un poste d'attaché territorial (catégorie A) et d'un poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques (catégorie B),

- décide d'approuver la modification, au 1^{er} octobre 2019, du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel telle que proposée.

■ Modalités de réalisation des heures supplémentaires et complémentaires

Le Conseil Municipal décide d'approuver les modalités de réalisation et de compensation des heures complémentaires ou supplémentaires sur les bases suivantes :

Définition :

Les heures supplémentaires sont les heures de travail effectuées par un agent à la demande de l'autorité territoriale ou de la direction générale en dépassement des bornes horaires définies par le cycle de travail, soit 35 heures pour un agent à temps complet.

Les heures effectuées par les agents à temps non complet en dépassement de leur temps de travail hebdomadaire, sans excéder 35 heures par semaine, sont des heures complémentaires.

Bénéficiaires :

Peuvent être amenés à effectuer des heures supplémentaires, quand l'intérêt ou les nécessités de services l'exige et à la demande de l'autorité territoriale ou de la direction générale, les agents stagiaires et les agents titulaires à temps complet, ou à temps partiel, appartenant à la catégorie C ou à la catégorie B et relevant des cadres d'emplois suivants : rédacteurs, agents de maîtrise et adjoints techniques.

Les agents stagiaires, titulaires ou non titulaires à temps non complet, appartenant à la catégorie C et relevant des cadres d'emplois suivants : ATSEM et adjoints techniques, peuvent être amenés à titre exceptionnel à effectuer des heures complémentaires jusqu'à concurrence de 35 heures hebdomadaires et des heures supplémentaires au-delà. En cas de dépassement régulier, il sera procédé à la modification de la durée hebdomadaire de service après avis du comité technique compétent.

Dans tous les cas, des moyens de contrôle permettant de comptabiliser de manière exacte les heures complémentaires ou supplémentaires accomplies seront mis en place (feuilles de pointage visées par le chef de service).

Modalités :

Les heures complémentaires ou supplémentaires sont effectuées à la demande de l'autorité territoriale ou de la direction générale, ce qui exclut par conséquent la seule initiative de l'agent. Leur réalisation doit avoir été avérée par un décompte déclaratif contrôlable (feuilles de pointage).

Il relève du pouvoir discrétionnaire de l'autorité territoriale de rémunérer les heures de travail supplémentaire ou de faire récupérer le temps passé à les accomplir. La compensation des heures supplémentaires se fera sous la forme d'une indemnisation ou de la récupération du temps passé à les accomplir.

Église

■ Convention locale « Ouverture et manifestations dans les églises en Ille et Vilaine »

La Commission Permanente du Département, réunie le 18 novembre dernier, a accordé à la Commune une subvention d'équipement de 18 176,00€ dans le cadre des travaux de sécurisation et de restauration d'urgence à réaliser à l'église Notre-Dame lesquels concernent : le changement des abat-son, l'étanchéité de la toiture, la remise en état de la grande porte de l'église et du vitrail au-dessus.

La signature d'une convention locale « Ouverture et manifestations dans les églises en Ille et Vilaine », à signer par le Département, la Commune et la Paroisse, conditionne le versement de cette aide. Cette convention prévoit notamment :

- l'ouverture de l'église au maximum et au moins à l'occasion des événements mentionnés dans la charte d'engagement (week-end du Patrimoine du pays en juin et Journées européennes du Patrimoine en septembre), mais aussi un à plusieurs jours par semaine.
- la sécurisation du mobilier d'art, de même pour les accès à l'église (portes et fenêtres) pour éviter les vols et effractions.
- de favoriser, en lien avec l'affectataire (la Paroisse) la réflexion pour l'organisation dans l'église de manifestations culturelles
- d'informer sur l'ouverture de l'église.
- Les communes sont invitées, par ailleurs, à s'engager pour faire réaliser un panneau décrivant l'histoire de l'église et son architecture, validé par les services du Département sur la forme et le contenu.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention locale concernée.

Enfance - Jeunesse

■ Convention avec la commune de Saint-Senoux

Depuis plusieurs années, un partenariat permet aux enfants de Saint-Senoux d'être accueillis à l'accueil de loisirs de Bourg-des-Comptes, les mercredis et vacances scolaires. Au regard des effectifs de fréquentation en hausse, une rencontre a été organisée avec les élus de Saint-Senoux le 3 octobre dernier, pour les informer du souhait de la commune de mettre un terme à ce partenariat, à compter de janvier 2020.

Par courrier en date du 5 novembre dernier, Monsieur le Maire de Saint-Senoux a sollicité la commune pour maintenir cette collaboration jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours soit jusqu'au 3 juillet 2020. Au regard du temps nécessaire à la mise en place du service, un accord en ce sens a été donné à la commune de Saint-Senoux.

Pour permettre la facturation du service à la commune de Saint-Senoux, un projet de convention de partenariat a été établi. Comme pour la période précédente (du 1^{er} avril 2014 au 5 juillet 2019), la participation (année N) de la commune de Saint-Senoux sera calculée sur la base suivante : Coût « Enfance » année N-1 * pourcentage correspondant aux heures réalisées pour les enfants de Saint-Senoux ayant fréquenté l'ALSH l'année N -1 (pourcentage issu du bilan financier annuel établi par Léo Lagrange Ouest).

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat concernée avec la commune de Saint-Senoux.

Domaine et patrimoine

■ Logements adaptés – cession des emprises foncières à NEOTOA

Par délibération en date du 4 mai 2017, le Conseil Municipal a décidé de confier la réalisation à l'Office Public d'Habitat d'Ille et Vilaine (NEOTOA) la construction sur la commune de 9 logements locatifs sociaux et 1 salle commune (6 P.L.U.S. & 3 P.L.A.I.) répartis sur 2 sites : le premier situé 28 rue de la Gare (6 logements + 1 salle commune) et le deuxième au Petit Hamonay – 6 passage du Tertre (3 logements).

Par délibération en date du 5 septembre 2019, le Conseil Municipal a autorisé la signature d'une convention afin de préciser les modalités de mise en œuvre de cette opération et notamment la cession gratuite par la commune à NEOTOA des emprises foncières nécessaires à l'opération.

Considérant l'avis des Domaines en date du 28 novembre 2019, considérant que la cession gratuite à l'Office Public d'Habitat d'Ille et Vilaine (NEOTOA) permettra la réalisation sur la commune de 9 logements locatifs sociaux et 1 salle commune (6 P.L.U.S. & 3 P.L.A.I.), considérant le caractère social de cette opération.

Le Conseil Municipal décide :

- de confirmer la cession gratuite à l'Office Public d'Habitat d'Ille et Vilaine (NEOTOA) des deux emprises foncières nécessaires à l'opération.

- d'acter que l'acte de cession des deux emprises foncières concernées sera dressé en la forme authentique par l'Office notarial de BRUZ.

- de préciser que les frais d'acte notarié et autres frais liés seront à la charge de l'Office Public d'Habitat d'Ille et Vilaine (NEOTOA).

- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents se rapportant à cette opération, notamment l'acte notarié auprès de l'Office notarial de BRUZ.

■ Cession de délaissés de terrains

Monsieur Philippe GAULTIER DE CARVILLE a demandé à acquérir des délaissés de terrains, d'une emprise de 1 268 et 711 m², propriété de la commune, au lieu-dit « La Goherais ».

Considérant qu'aucune objection n'a été formulée par les propriétaires riverains, considérant l'avis des Domaines en date du 4 décembre 2019,

Le Conseil Municipal décide :

- d'accepter la cession à Monsieur Philippe GAULTIER DE CARVILLE des deux emprises concernées sur la base de 2.00€ le m² ;

- de préciser que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents se rapportant à cette opération, notamment l'acte notarié auprès de l'Office notarial de BRUZ.

Méthanisation

■ Projet de construction d'une unité de méthanisation

Monsieur le Maire rappelle que deux rencontres ont eu lieu récemment autour de l'unité de méthanisation en projet sur la commune et notamment :

- Une réunion privée du Conseil Municipal, le 7 novembre dernier pour échanger, dans un premier temps, avec Agri-bioenergies, porteurs du projet, et, dans un second temps, avec les membres du Comité de Protection du cadre de vie de Bourg-des-Comptes, opposé à un projet à « La Lande du Vaugouët », et ainsi permettre à chaque élu de disposer d'éléments ;

- Une rencontre avec Monsieur le Sous-Préfet de Redon, à la demande des deux parties. Cette rencontre a eu lieu, en mairie le 14 novembre dernier, pour le Comité de Protection du cadre de vie de Bourg-des-Comptes, en sous-préfecture de Redon le 18 novembre dernier, pour les porteurs du projet.

Monsieur le Maire indique avoir fait remarquer aux porteurs de projet que la présentation au Sous-Préfet le 18 novembre, lui a paru plus détaillée que celle faite au conseil, le 7 novembre, message à priori entendu puisque les porteurs du projet ont remis ou déposé à chaque membre du conseil, un courrier complémentaire de présentation du projet et d'explication du choix du site. Il précise également qu'une information sur le projet d'unité de méthanisation a été faite dans la feuille mensuelle à destination des habitants, les invitant à consulter et le site internet des porteurs du projet, et la page Facebook du Comité de Protection du cadre de Vie de Bourg-des-Comptes.

Monsieur le Maire rappelle ensuite que le dossier de permis de construire, comme le dossier d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) sont toujours en cours d'instruction et que la décision finale, tant pour le permis que pour le dossier ICPE, reviendra à la Préfecture.

Chaque élu disposant aujourd'hui d'éléments, et même si la commune n'est pas décisionnaire, Monsieur le Maire souhaite la position du Conseil Municipal sur les deux points suivants : pour ou contre la création d'une unité de méthanisation sur la commune et pour ou contre la localisation du projet telle que proposée, à savoir « La Lande du Vaugouët », en bordure de la RD48. Monsieur le Maire précise que la position du Conseil Municipal sur ces deux points fera l'objet d'une délibération, transmise en Préfecture.

- A la question « Pour ou contre la création d'une unité de méthanisation sur la commune », le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à bulletin secret, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT): se prononce à la majorité « Pour » la création d'une unité de méthanisation sur la commune (10 « Pour », 3 « Contre » et 8 abstentions) ;
- A la question « Pour ou contre la localisation du projet telle que proposée, à savoir « La lande du Vaugouët » en bordure de la RD48, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à bulletin secret, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du CGCT : se prononce à la majorité « Contre » la localisation du projet d'unité de méthanisation telle que proposée (2 « Pour », 17 « Contre », 2 abstentions et 1 nul).

Pour plus de renseignements sur le projet d'unité de méthanisation, vous pouvez consulter le site internet : <https://agri-bioenergies.2050.eco>

Assainissement collectif

■ Rapport 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif, destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport, établi par la commune, comprend des indicateurs techniques et financiers et doit être présenté à l'assemblée délibérante.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation qui lui a été faite dudit rapport.

Eau potable

■ SIAEP Les Bruyères – rapport 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Le Code général des Collectivités Territoriales impose, par son article L2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport, établi par le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) Les Bruyères, gestionnaire du service, comprend des indicateurs techniques et financiers et doit être présenté à l'assemblée délibérante.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation qui lui a été faite dudit rapport.

■ Avis sur l'arrêté préfectoral portant projet de périmètre en vue de la fusion du Syndicat intercommunal des eaux de Guipry-Messac et Saint-Malo-de-Phily et du SIAEP Les Bruyères

Par courrier de la Préfecture en date du 11 octobre dernier, un arrêté portant projet de périmètre en vue de la fusion du Syndicat intercommunal des eaux de Guipry-Messac et Saint-Malo-de-Phily et du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) Les Bruyères, a été transmis pour avis du Conseil Municipal.

L'arrêté préfectoral précise que le périmètre du nouveau syndicat est constitué des communes suivantes : Bourg-des-Comptes, Bovel, Bruc-sur-Aff, Les Brulais, Chanteloup, La Chapelle-Bouexic, Comblessac, Crevin, Guichen, Guignen, Guipry-Messac, Lieuron, Lohéac, Mernel, Pancé, Le-Petit-Fougeray, Pipriac, Pléché, Poligné, Saint-Malo-de-Phily, Saint-Seglin, Saint-Senoux et Val d'Anast.

Le projet de statuts indique que le syndicat ainsi créé prend le nom de « Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Les Bruyères » (SIAEP Les Bruyères) et qu'il est créé pour une durée illimitée.

Le Conseil Municipal décide d'approuver le principe de fusion des deux syndicats ainsi que le projet de périmètre tel que défini dans l'arrêté préfectoral.

Divers

■ Dégradation de bien public

Une plainte a été déposée le 23 mars 2019 suite à la dégradation du parterre de fleurs avec des décorations en bois situé devant l'école publique « Les Rondines ». Deux mineurs ont été mis en cause dans cette affaire et convoqués devant le Délégué du Procureur de la République le 24 juillet dernier.

Le montant de la réparation par les services techniques a été estimé à 795.90€. Deux chèques bancaires de 397,95€ ont été établis par les représentants légaux des mineurs mis en cause.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'encaissement de ces deux chèques de 397,95€ chacun.

■ Dénomination de voies

Le Service des Impôts des Entreprises de Rennes Sud a indiqué à la commune que deux dénominations de voies : la route de Poligné et le Chemin de la Martinière n'étaient pas codifiées dans sa documentation cadastrale.

Le Conseil Municipal décide de procéder à la dénomination officielle des deux voies concernées : Route de Poligné et Chemin de la Martinière.

Intercommunalité

■ Vallons de Haute Bretagne Communauté – Fonds de concours de lissage 2019

Le Conseil Communautaire, réuni le 10 février 2016, a adopté le pacte financier communautaire lequel prévoit une garantie des ressources pour les communes basée sur l'année 2013. Pour ne pas diminuer les reversements, les communes de l'ex-ACSOR bénéficient ainsi chaque année d'un fonds de concours de lissage (fonds diminué de 5% tous les ans pour disparaître à terme).

Pour pouvoir être versés, ces fonds de concours font l'objet d'une délibération concordante du Conseil Communautaire et des Conseils Municipaux concernés. Le Conseil Municipal décide, pour l'année 2019, de solliciter l'attribution de ce fonds de concours de lissage de 35 645,00€ pour l'opération « Acquisition de cellules destinées à la médecine générale » dont le plan de financement est le suivant :

Coût du projet HT : 525 889,48€

Recettes :

Subvention au titre des fonds parlementaires : 20 850.00€
Autofinancement : 505 039.48€

Total : 525 889.48€

Retrouvez les comptes-rendus complets du Conseil Municipal sur le site internet de la commune :

<http://www.bourgdescomptes.fr> Rubrique « Vie municipale »

Les délibérations du Conseil Municipal sont également consultables en Mairie, pendant les heures d'ouverture.

Les vœux du Maire

Samedi 11 janvier, plus d'une centaine de personnes ont répondu à l'invitation de Monsieur le Maire et de son Conseil Municipal à l'occasion de la cérémonie des vœux.

Monsieur le Maire a présenté ses vœux pour la nouvelle année aux Bourgcomptoises ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe municipale (élus et agents).

Yannick LEGOURD, 1^{er} adjoint en charge des finances et vice-président de Vallons de Haute Bretagne communauté a présenté les réalisations sur le territoire de la communauté de communes ainsi que les projets en cours. Il a également présenté le bilan des finances pour l'exercice 2019.



A noter : l'intégralité du discours ainsi que les présentations faites lors des vœux sont consultables sur le site internet de la commune.

Les finances

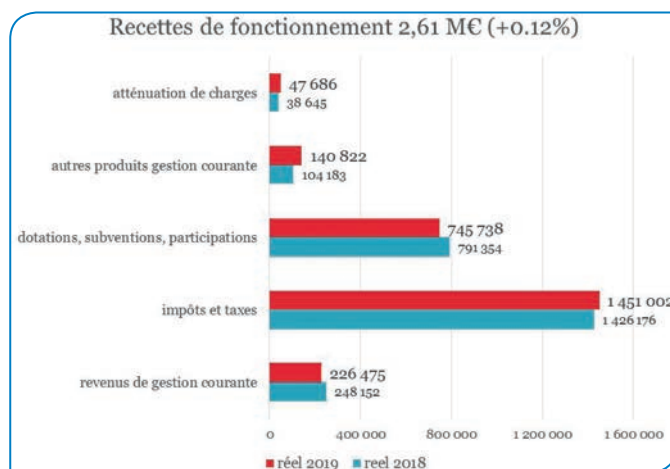
Discours de Monsieur LEGOURD, 1^{er} adjoint en charge des finances lors des vœux.

« Bonjour à toutes et à tous,

Comme chaque année à la même époque, je vais vous présenter la situation financière de notre commune. Cette année encore, les choses se sont bien passées et les résultats sont en ligne avec les prévisions.

Je vais essentiellement parler du budget de fonctionnement et de la conséquence sur notre capacité d'autofinancement de nos investissements.

Les recettes 2019 s'élèvent à 2,61 M€, en hausse seulement de 0,12% par rapport à celles de 2018.



Les postes les plus importants sont :

- Le produit des impôts et taxes qui est de 1 451 000€, en hausse par rapport à 2018 grâce à l'augmentation des bases de valeurs locatives et de la population.
- Les subventions et dotations d'Etat d'un montant de 745 738€ qui sont une nouvelle fois en baisse de près de 6%.

Heureusement, le dynamisme démographique de notre territoire vient compenser les baisses de ces dotations.

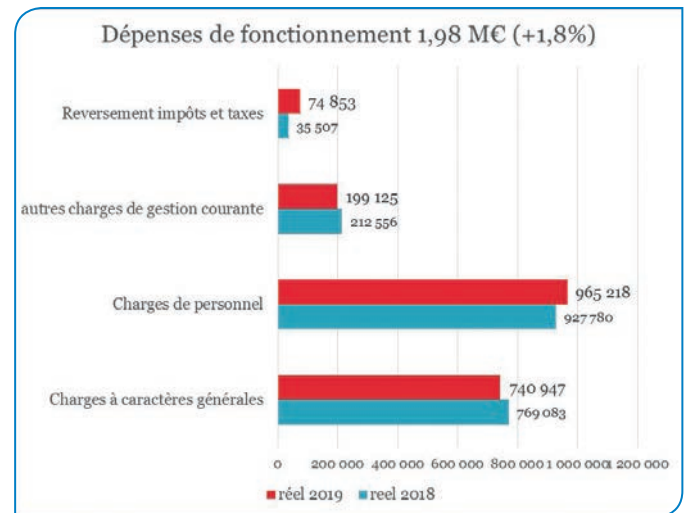
Les dépenses de fonctionnement sont de 1,98 M€, en hausse de 1,8%.

Les principaux postes de dépenses sont ;

- Les charges de personnel pour 965 218€, en hausse de 4% par rapport à 2018. Hausse due à des revalorisations et à des augmentations de temps travaillé des agents afin de répondre aux besoins. C'est l'autre facette de l'augmentation de la population.
- Les charges à caractère générale de 749 947€ sont en baisse par rapport à 2018 de 3,6%. Ce résultat est la conséquence d'une maîtrise des dépenses de différents postes tel que le contrat de Délégation de Service Public avec Léo Lagrange, le poste Fournitures (produits entretien, administratifs, ...) ou encore le poste Electricité suite au remplacement des éclairages par des leds.

Après le remboursement du capital et des intérêts des emprunts pour 288 584€, nous obtenons une épargne nette de 342 996€, en baisse de 8% par rapport à 2018.

Cette épargne nette représente 13% de nos recettes (on dit qu'il ne faut pas être en dessous de 8%). C'est ce qui nous permet d'investir.



Les recettes propres d'investissement viennent ensuite s'y ajouter pour 170 523€. Ces recettes sont composées du FCTVA qui est la récupération d'une partie de la TVA payée sur les investissements 2018 et de la taxe d'aménagement due par les nouvelles constructions. Là encore nous voyons l'intérêt d'une démographie en croissance.

Ceci nous donne une CAF (capacité d'autofinancement) de 513 519€, en hausse de 8% par rapport à celle de l'an passé.

L'exercice 2018 a permis de dégager un excédent de 552 K€ qui vient également s'ajouter et participer aux investissements.

En dehors de ce budget de fonctionnement, nous avons également consolidés 2 recettes exceptionnelles :

- 141 000€ de bénéfice récupéré à la clôture du budget du lotissement de « La Touche »
- 150 000€ pour le lotissement de la Pierre Blanche

Ceci nous faisant une réserve d'investissement supplémentaire de 291 K€.

Autant dire que la situation financière 2019 est saine.

Juste un dernier mot, comme chaque année, sur le niveau d'endettement de la commune qui est de 1,9 M€ au 31 décembre 2019, emprunt pour la maison de santé inclus.

Ce niveau d'endettement représente 2,8 années de CAF. Le premier niveau d'alerte étant un niveau d'endettement représentant entre 8 et 10 années de CAF, nous en sommes loin.

En conclusion, nous pouvons dire que la maîtrise des dépenses par tous les acteurs de la commune (élus, employés, ...) permet de dégager des capacités d'investissement intéressantes nous permettant de pouvoir répondre aux demandes et de continuer à réduire la dette qui est somme toute raisonnable pour une commune de notre taille.

Le dispositif de participation citoyenne

La mise en place à titre expérimental du dispositif de participation citoyenne a été votée par le Conseil Municipal le 7 février 2019. Le protocole en définissant le cadre, a été signé entre le Sous-Préfet Monsieur Jacques RANCHERE et Monsieur le Maire le 23 septembre dernier en présence des représentants de la Gendarmerie et des référents volontaires impliqués dans le dispositif.

A Bourg-des-Comptes il sera décliné sous le vocable de « VOISINS ATTENTIFS »

Les référents volontaires à ce jour sont au nombre de 8. Ils ont pour mission d'être le lien entre les habitants de leur quartier et les représentants de la Gendarmerie notamment :

- Pour faire remonter des informations sur des démarchages insistants, la présence inhabituelle et/ou persistante de véhicules extérieurs au quartier.
- Prodiguer des conseils préventifs pour lutter contre la délinquance d'appropriation et les dégradations.
- Être à l'écoute des personnes vulnérables (âgées ou isolées) de leur voisinage.

L'objectif global étant de faire participer nos concitoyens à la sécurité de leur environnement.

Pour communiquer les informations aux référents volontaires, deux possibilités vous sont offertes soit :

- 1) Par téléphone au **06.48.04.45.37**, numéro dédié au dispositif « VOISINS ATTENTIFS »
- 2) Par mail à l'adresse suivante : voisinsattentifs@bourgdescomptes.com

Bien sûr en cas d'urgence ou de faits graves le contact avec la Gendarmerie (17) demeure prioritaire.

LISTE DE L'ORGANISATION DES REFERENTS VOLONTAIRES

Cette liste demeure ouverte à celles et ceux qui souhaiteraient s'impliquer dans le dispositif

NOMS DES RÉFÉRENTS	ZONE DE RÉFÉRENCE
Mme Françoise BOMBARD	Centre-Bourg
Mme Dominique JAUNATRE-LEBLANC	Le Vauguët – La Reverdière
Mme Nicole LEFORESTIER	La Forge – Clermont
M. Théophile RIHET	Le Poret – Le Haut Poret
M. Bruno GUIL	Lotissement du Capitole
M. André LARCHER	Rue de la Gare - Allée de la Morandière
M. Julien RIGO	Rue de la Gare – Clos du Pré Landel
M. Patrick DROUET	Lotissement de la Courbe
M. Charles JOUIN	Conseiller Municipal Coordinateur du dispositif (Autres secteurs)



Information auprès de l'accueil de la mairie au **02.99.05.62.62**

Le budget participatif - 1^{ère} édition du budget participatif

Pour cette 1^{ère} édition, un crédit de 10 000€ a été prévu au budget 2019 pour financer un projet participatif proposé par des habitants, ce projet participatif devant concerner l'aménagement des espaces publics. Trois propositions ont été reçues en mairie :

- un projet d'aménagement d'un jardin partagé « Incroyables comestibles » allée des jardins de la Courbe; présenté par un collectif d'habitants dont Messieurs Franck GICQUEL et Nicolas CROS ;
- un projet de plantations d'arbres sur certains secteurs de la commune (école, place de la Courbe) présenté par Madame Nathalie PRIMAULT ;
- un projet de création d'un amphithéâtre sur le secteur de la Courbe au niveau du ponton présenté par Monsieur Alain LEMARCHAND.

Une réunion, ouverte à tous, était organisée le jeudi 17 octobre à la salle polyvalente pour une présentation par les candidats de ces trois propositions, au terme de laquelle les participants ont été invités à voter pour le projet de leur choix.

C'est le projet d'aménagement d'un jardin partagé « Incroyables comestibles » allée des jardins de la Courbe qui est arrivé en tête des votes. La concrétisation de ce projet interviendra dans les mois à venir.



Le marché hebdomadaire

Depuis le 13 septembre dernier, un marché hebdomadaire a lieu place de la médiathèque de 16h à 20h.

Sur place, vous pouvez retrouver des commerces alimentaires (poissonnier, vente de volailles, œufs, primeur), des plats antillais, kebabs à emporter. Des



commerces non alimentaires sont également présents (affuteur, vente de produits artisanaux...)

Nous espérons étoffer encore cette offre pour que le marché de Bourg-des-Comptes devienne un rendez-vous incontournable !

Si vous souhaitez participer au marché, merci de contacter la mairie au 02.99.05.62.62 ou par mail mairie@bourgdescomptes.com

La randonnée éco-citoyenne - 4^{ème} édition

Le 28 septembre dernier, près de 70 personnes ont participé à la randonnée éco-citoyenne. Organisée par la municipalité avec le soutien des clubs de la Joie de Vivre et des Semelles Battantes, les participants se sont déplacés sur 5 circuits différents dans la commune.

Le bilan : plus de 100kg de déchets récoltés sur 12km parcourus !



Le fleurissement

Pour comprendre l'évolution du fleurissement sur la commune, nous avons réalisé un inventaire comparatif entre 2005 et 2019.

Cette évolution positive et prometteuse s'est faite progressivement grâce à l'application d'un mode de gestion différenciée des espaces verts appliquée sur la commune de Bourg-des-Comptes depuis 2015 et aussi grâce au travail des agents des services techniques.

De réelles économies ont été réalisées sur plusieurs plans :

- réduction et maîtrise de la consommation d'eau pour les arrosages
- réduction du temps de travail des agents communaux sur le poste arrosage
- économie dans l'acquisition des plants pour le fleurissement (choix de plants moins consommateurs d'eau, vivaces...)

La réflexion continue pour trouver de nouveaux modes de fleurissements, et optimiser les ressources.

	2005	2019
Nombre de jardinières	130	100
Nombres de bacs	55	35
Surface de massifs pleine terre	130m ²	70M ²
Nombre de plants pour jardinières	2000	1500
Nombre de plantes à massifs	7000	3000
Temps d'arrosage manuelle par passage	4h	1h
Volume d'eau par passage	2000L	400L
Nombre d'arrosage par semaine	3	3
Temps de préparation et mise en culture en serre	120h	72h
Pose et raccordement arrosages des jardinières	120h	120h
Temps de préparation bacs et massifs	360h	360h
Mise en place arrosage , plantation et paillage		
Budget	9000	6000

Qu'est-ce que la gestion différenciée ?

La gestion différenciée est un outil permettant de ne plus considérer l'espace communal comme un tout, mais au contraire comme un ensemble d'espaces individuels, ayant chacun leur fréquentation, leur but visuel, leur usage et donc les moyens humains et techniques qui leur sont affectés.

Le concours embellissement cadre de vie

Le 26 octobre dernier à 11h a eu lieu la remise des prix du concours.

Cette année, la sélection a été faite par les membres de la commission. Le jury était constitué d'un professionnel du CAT de Bain-de-Bretagne, Monsieur MARTIN et d'un élu de la commune de Crevin, Monsieur PIAT. Nous les remercions pour leur disponibilité.



Sur les 70 habitations sélectionnées, 58 ont accepté de participer au concours.

Le classement cette année :

1^{er} prix : Monsieur et Madame LEMARCHAND

2^{ème} prix : Monsieur et Madame CAMUS

3^{ème} prix : Monsieur BLANDIN

4^{ème} prix : Madame LANDAIS

5^{ème} prix : Monsieur et Madame GARCON

Conviés par la commission, les représentants de l'association « Incroyables Comestibles », Messieurs GICQUEL et CROS, ont présenté leur démarche citoyenne qui invite les habitants à embellir par eux mêmes leur espace de vie avec des plantes comestibles. Un espace public potager ouvert à tous est déjà implanté allée du Locar, un second est prévu allée des jardins de la Courbe.

Travaux sur les bords de la vilaine

A l'emplacement des anciennes gravières, sur l'espace naturel départemental de la Courbe, ont eu lieu d'importants travaux d'entretien et de restauration. Le site, d'environ 3 hectares, est géré par les agents du Département.

Les objectifs du Département sur ce site sont multiples : il s'agit tout d'abord de préserver la biodiversité en place liée à ces milieux naturels particuliers, mais également de permettre au public de le parcourir.

En septembre 2019, des travaux importants ont été entrepris. Un travail d'abattage et d'élagage des arbres a été effectué à proximité de la petite mare et de l'ancienne gravière, toutes deux situées à l'entrée du site. En diminuant le couvert végétal, le Département s'efforce d'apporter plus de lumière dans les mares et de favoriser le retour d'espèces végétales et animales aujourd'hui en très forte régression. En cherchant à faire revenir des populations d'insectes qui se reproduisent dans les mares, l'objectif est aussi de faire revenir d'autres

animaux, comme des chauves-souris, qui elles vont se nourrir de ces insectes. En travaillant sur les habitats naturels, ces actions auront une influence sur les espèces liées à ces habitats.

Ces travaux peuvent paraître très impactant au premier regard, mais il faut laisser à la végétation le temps de se réinstaller.

Ainsi, une grande partie du bois coupé a été disposé à la limite de l'ancienne gravière, créant des abris pour une faune vivante dans le bois mort comme les insectes se nourrissant de bois mort. Là encore, ces insectes pourront ensuite servir de nourriture à des animaux plus grands comme des oiseaux par exemple.

Un important travail sur les robiniers faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) a également été réalisé : cet arbre, invasif, possède une croissance rapide et s'implante facilement dans les milieux pionniers comme la prairie.

Une nouvelle phase de travaux est programmée pour l'été prochain.

Nouvelle à Bourg-des-Comptes

Une diététicienne-nutritionniste et naturopathe

« Que l'aliment soit ton médicament ! »

Nous savons tous qu'une nourriture bien choisie contribue à la préservation et à l'amélioration de la santé. Je vous propose de revisiter votre alimentation en privilégiant la qualité et l'équilibre, afin de retrouver votre vitalité, votre bien-être, votre bonne humeur. En donnant les bons ingrédients à votre corps, vous contribuez aussi à l'élimination des toxines et retrouvez un poids de forme.

Ma double casquette diététicienne-nutritionniste et naturopathe répond à un besoin de prise en charge globale.

- Consultation à la maison de santé de Bourg-des-Comptes tous les lundis de 8h à 20h sur RDV.
- Ateliers culinaires mensuels à Bourg-des-Comptes: demander le programme ou voir sur mon site
- Coaching personnalisé à domicile (réorganiser vos placards, vos courses, etc.)
- Conseils en entreprises et collectivités

Contact : 06 07 52 18 37 ou nathalie.joinis.lephay@gmail.com

Pour en savoir plus et voir des recettes, visitez mon site: www.nathalie-joinis-lephay.fr



Tarifs 2020

Libellés		2020	
Occupation du domaine public (terrasses...), le m²	Jusqu'à 2 m²	1,24 €	
	m² suivants	12,14 €	
Droit de place pour commerce ambulant	Jusqu'à 2 m²	117,03 €	
	m² suivants	17,67 €	
Droit de stationnement des taxis		49,68 €	
Vente de terre végétale (le m³)		7,18 €	
Vente de bois : prix au stère		26,50 €	
Frais de retrait d'un animal à la fourrière		99,37 €	
Monayeur de la courbe	eau potable	Gratuit	
	électricité 3h20	Gratuit	
	électricité 6h40	Gratuit	
	électricité 10h	Gratuit	
Télécopie		2,00 €	
Tarifs photocopies Particuliers	Noir et blanc	A4 recto	0,50 €
		A4 recto/verso	1,00 €
		A3 recto	1,00 €
		A3 recto/verso	2,00 €
	Couleur	A4 recto	1,00 €
		A4 recto/verso	2,00 €
		A3 recto	2,00 €
		A3 recto/verso	4,00 €
Tarifs photocopies Associations	Noir et blanc	A4 recto	0,08 €
		A4 recto/verso	0,16 €
		A3 recto	0,16 €
		A3 recto/verso	0,32 €
	Couleur	A4 recto	0,80 €
		A4 recto/verso	1,60 €
		A3 recto	1,60 €
		A3 recto/verso	3,20 €
Cimetière			
Colombarium	Concessions	- urne cinéraire	Gratuit
		- 15 ans	596,20 €
		- 30 ans	1 181,37 €
		Enfant ou mort au combat	Gratuit
Emplacement ordinaire	Concessions	- 15 ans	110,41 €
		- 30 ans	242,90 €
		- 50 ans	596,20 €
	Inhumation	- enfant	Gratuit
		- adulte	55,20 €
Assainissement :	Forfait pour les 20 premiers m³	26,25 €	
	Redevance au m³	1,00 €	
	Participation au raccordement à l'égoût (par logement)	1 326,51 €	
	Raccordement lors de l'extension du réseau	1 114,27 €	
Location horaire du terrain de tennis (p/heure/utilisateur)		Gratuit	
Location de salle de sport - Tarifs horaires	Sans éclairage	7,73 €	
	Avec éclairage de base	11,04 €	
	Avec éclairage complet	16,56 €	
Location de la salle polyvalente (maximum 1 journée)			
Vin d'honneur	Grande salle	- sans chauffage	88,33 €
		- avec chauffage	115,93 €
	Petite salle	- sans chauffage	44,16 €
		- avec chauffage	60,72 €
Repas	Petite salle	- sans chauffage	60,72 €
		- avec chauffage	80,60 €
Location pour une inhumation d'un bourgcomptois		Gratuit	
Location de la salle d'exposition ou de la salle des commissions		- sans chauffage	44,16 €
		- avec chauffage	60,72 €
Restaurant scolaire	Enfants Bourgcomptois réguliers	0 à 457.99 €	2,60 €
		458 à 519.99 €	2,92 €
		520 à 577.99 €	3,22 €
		578 à 981.99 €	3,74 €
		982 à 1499.99	
		- 1 ^{er} enfant	4,06 €
	- 2 ^{ème} enfant	3,86 €	
		1500 et +	4,49 €
	- indéterminé		4,49 €
	- enfants non Bourgcomptois		4,69 €
	- enfants bourgcomptois irréguliers		4,69 €
	- stagiaires sportifs (vacances scolaires)		5,00 €
	- enseignant et personnes âgées		7,28 €
	- personnel communal :		6,24 €
	Enfant bourgcomptois ou non apportant leur repas (régime)		2,00 €
Redevance pour dépôt illégal de déchets		100 €	
Abonnement à la médiathèque	- adultes :	6 €	
	- familles :	10 €	
	- écoles, EHPAD et bénévoles de la médiathèque	Gratuit	
	- carte d'abonnement (en cas de perte)	2,00 €	
	- perte d'un livre ou d'un DVD	Rachat à l'identique	

Médiathèque AGORA - Bilan 2019

La médiathèque Agora, en quelques chiffres

- Nombre de documents : 12 978 dont 703 DVD
- Nombre de prêts : 35 228
- Nombre d'adhérents : 1 439
- Nombre d'adhérents actifs : 1 197
- Nombre de nouveaux adhérents en 2019 : 312
- Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire : 16h
- Nombre de bénévoles : 28

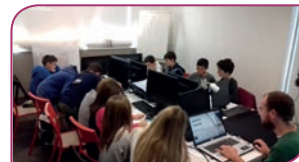


Animations de janvier à décembre 2019 :

- 18 Ateliers de Lectures Animées pour les enfants
- 41 Accueils classe
- 1 Accueil visite de la médiathèque par l'Ehpad
- 1 Nuit de la lecture
- 5 animations jeunesse
- 17 Ateliers d'écriture : Ballades des Mots et des

lectures pour « les journées internationales de la femme » et un spectacle « Des [mo] dans tous les sens »

- 5 Cafés citoyens
- 6 Ateliers de Rendez-vous du livre et création du « Prix de l'Agora »
- 7 expositions
- 1 Prix de l'Agora
- 10 Ateliers Bidouille informatique
- 10 Ateliers Généalogie par l'ordinateur
- 7 spectacles
- 1 lecture contée 3/5 ans
- 9 Ateliers informatiques du samedi
- 1 Atelier Création de Musique Numérique



Très bonne Année 2020 à Tous !

Tous les ans, à la même période, nous souhaitons les vœux.

On entend dire parfois que cela ne sert à rien, que c'est banal, conventionnel.... C'est souvent vrai ! Mais si une fois dans l'année, cette tradition permet de remercier les gens qui nous entourent et bien nous en sommes heureux.

Eric et moi adressons à tous nos vœux de bonheur et nous tenons à remercier, en particulier, les bénévoles de « L'Agora » qui nous accompagnent tout au long de l'année. Leur aide est indispensable pour un bon fonctionnement et grâce à eux la médiathèque « Agora » est ouverte tous les jours de la semaine sauf le lundi !

Merci à Martine et Régine qui couvrent les livres tous les mercredis après-midi.

Merci à Marie-Annick qui s'occupe de l'atelier d'écriture « La Ballade des Mots ».

Merci à Frédérique qui gère le club de lecture « les RDV du livre ».

Merci à Chantal, Hélène, Wanda, Roselyne, Elodie, Ninon et JérémY qui assurent les permanences d'ouverture au public en semaine.

Merci à Annie, Virginie, « les 2 » Natacha, Sabrina, Marianne, « les 2 » Michèle, Sophie, Agnès, Thibault, Liliane, Lidwine, Delphine, Marie-Aude, Anne, Mélanie, Sarah et Elise qui vous accueillent les samedis et dimanches.

Si vous voulez donner 2h de votre temps par semaine ou par mois et intégrer l'équipe, contactez Karine au 02.99.05.62.63 ou mediatheque@bourgdescomptes.com



Infos pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE

- Mardi : 16h30-18h30
- Mercredi : 10h00-12h00 / 14h00-18h00
- Jeudi : 16h30-18h30
- Vendredi : 19h30-20h30 (sauf vacances)
- Samedi et dimanche* : 10h00-12h30

* permanences ouvertes uniquement par des bénévoles !

CONTACT

- **Karine** : mediatheque@bourgdescomptes.com
- **Eric** : cybercommune@bourgdescomptes.com
- **Téléphone** : 02.99.05.62.63
- **Adresse** : Médiathèque Agora
6 rue de l'école 35890 Bourg-des-Comptes

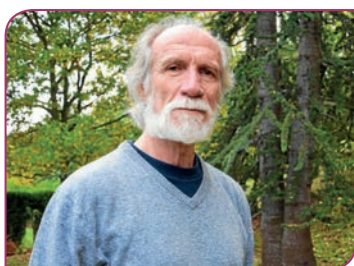
Cafés citoyens

Tout au long de l'année, nous vous proposons des cafés citoyens.

En 2019, il y en a eu cinq !

- 1 sur le thème du Street-Art ,
- 1 sur la musique Folk avec Elvin Johns,
- 2 sur des retours d'expérience : Sénégalaise et 4mamansdo,
- 1 conférence sur « la transmission » par Louis BOCQUENET.

Ce dernier a ainsi réuni une quarantaine de personnes venues suivre avec attention son échange sur ce thème passionnant. Son public a d'ailleurs été largement invité à participer en donnant son avis ou en faisant part de son expérience.



Psychologue spécialiste de ce sujet, il a ainsi parlé très clairement et de manière ludique sur ce thème entre parents et enfants, de la figure du père, des mutations et des bouleversements des générations. Louis a la volonté de vulgariser ses sujets. Il était déjà venu l'année dernière et il reviendra en octobre 2020 sur une nouvelle thématique à définir.

Programmation janvier / juin 2020 :

THÉÂTRE DU PRÉ PERCHÉ

« SWINGING BORIS VIAN ! »

Cabaret – Théâtre - Chanson



Un cabaret ambiance Saint-Germain-des-Près, déraisonnable et cadencé, pour flirter avec le plus snob des zazous ! Si le swing de son époque innerve le souffle de ses mots, la tendresse de sa poésie

et la formidable violence de ses engagements, il s'agit toujours pour Boris VIAN de bousculer les certitudes des grands moulins du temps...

D'une complicité contagieuse, Virginie GUILLUY et Hugues CHARBONNEAU, comédiens et chanteurs, prêtent leurs voix malicieuses à l'emblématique Boris, tout à la fois écrivain, chanteur, trompettiste, inventeur, critique, ingénieur, scénariste...

Si vous avez un talent (peinture, tricot...) ou une passion (le jardinage, la pêche...) que vous souhaitez partager... Contactez-nous ! La salle d'exposition et d'animation de « L'Agora » est faite pour vous.

Nous avons d'ailleurs besoin de vous pour deux projets collaboratifs :

Le dernier trimestre 2020 sera basé sur le thème des sciences et plus particulièrement pour Bourg-des-Comptes sur l'astronomie... alors si vous avez des connaissances, une expo, des idées pour illustrer ce beau projet. Contactez-nous !



Nous souhaitons mettre en place un espace « langues étrangères » assez rapidement !

Nous achèterons quelques ouvrages mais nous comptons particulièrement sur vos dons pour étoffer les rayons. Alors si vous



avez des ouvrages en bon état, des connaissances sur des collections intéressantes, des notions de bricolage pour l'éventuelle fabrication du meuble. Nous avons besoin de vous !

Entre sa vie et son oeuvre, le duo s'encanaille volontiers au rythme de ses chansons. Celles où swingue la "blue note" impertinente, d'une écume des jours jamais reposée...

Laissez passer sa Majesté le Jazz ...

En partenariat avec la mairie

- Sur la Péniche Spectacle amarrée à Bourg-des-Comptes - La Courbe
- Vendredi 29 mai à 20h30
- Réservation : 02 99 05 62 63 ou mediatheque@bourgdescomptes.com

Expositions :

Janvier : Expo Peinture Marie-Edith JEULAND

Février/Avril : Expo M. FLACH / Vernissage vendredi 20 mars à 20h

Mai : Le Mois « Boris VIAN »

Juin : « Le cirque » partenaire MDIV

Les animations multimédias animés par Eric - cybercommune@bourgdescomptes.com

Après-midi Jeux Vidéo / en réseau (10 / 18 ans)

- Espace Jeunes / Médiathèque Agora
- Jeudi 27 février
- 14h30 / 17h30 2 Espaces Switch
- Tournoi FIFA 2020 1 espace-jeux en réseau

Les ateliers multimédias animés par Eric

Dates des ateliers informatiques :	Généalogie de 18h à 20h	Bidouille de 20h à 22h
<ul style="list-style-type: none"> • Vendredi 28 février • Vendredi 27 mars • Vendredi 24 avril • Vendredi 29 mai 		

Les ateliers multimédias du Samedi animés par Eric

Dates des ateliers informatiques :	
<ul style="list-style-type: none"> • Samedi 25 janvier 9h30/11h • Samedi 22 février 9h30/11h • Samedi 21 mars 9h30/11h • Samedi 18 avril 9h30/11h • Samedi 23 mai 9h30/11h 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour gratuitement son PC de Window 7 à Window 10 • Atelier Impression 3D • Atelier Conseil achat/Découverte ordinateur • Atelier Gravure Laser • Atelier Montage Photos

Animations « Petite enfance »

Animées par Karine

Mercredi 4 mars et samedi 7 mars 10h00
Mercredi 8 avril et samedi 11 avril 10h00



Lectures d'albums accompagnées de chants et de jeux de doigts pour les 0-4 ans ! Durée environ 30 minutes

Les rencontres des Mots :

- Club de lecture « RDV du livre » :

Les rencontres :

- Vendredi 27 mars - 20h00 :
Présentation de livres et échanges sur les différentes lectures des participants à la rencontre.
- Vendredi 5 juin - 20h00 :
Résultats du 3^{ème} « Prix de l'Agora »

- L'Atelier d'écriture « Ballade des Mots » :

Les rencontres :

- Vendredi 7 février 16h00
- Vendredi 14 février 16h00
- Vendredi 6 mars 16h00
- Vendredi 20 mars 16h00
- Vendredi 3 avril 16h00
- Vendredi 10 avril 16h00
- Vendredi 15 mai 16h00
- Vendredi 29 mai 16h00

3^{ème} « Prix de l'Agora » ... C'est parti !

Pour participer, c'est simple !

Il suffit de s'inscrire à l'accueil et de s'engager à lire minimum 4 romans, de la sélection réservée exclusivement pour vous, avant le 15 mai 2020 !

Romans sélectionnés par le club de lecture « Les rendez-vous du livre » :

LE GUETTO INTERIEUR - Santiago H. AMIGORENA
NE D'AUCUNE FEMME – Franck BOUYASSE
LE CŒUR DE L'ANGLETERRE – Jonathan COE
LA VIE EN CHANTIER – Pete FROMM
DEVORER LE CIEL – Paolo GIODANO
LES SIMPLES – Yannick GRANNEC
AVANT QUE J'OUBLIE – Anne PAULY
LE CŒUR BATTANT DU MONDE – Sébastien SPITZER
TORRENTIUS – Colin THIBERT
STARLIGHT – Richard WAGAMESE

N.B : cette sélection est variée (livres français et étrangers, auteurs homme et femme, divers sujets et longueurs de textes) mais ne prend pas les livres ayant déjà reçu un prix national (à la date du choix !).



La nuit de la lecture 2020

Pour la deuxième année consécutive, les filles de la ballade des mots ont fêté "La nuit de la lecture" ce vendredi 17 février à 20h00.

Le thème de "La nuit" était à l'honneur mais la pluie a fait des siennes.

Les lectures prévues initialement en extérieur dans le patio ont dû être effectuées à l'intérieur de la médiathèque.

La chaleur des doudounes qui étaient préconisées n'était plus indispensable mais la douceur des mots lus et l'onctuosité du chocolat chaud préparé par Léon ont délecté les quelques personnes présentes.

Les animations proposées sont gratuites et ouvertes à tous ! Y participer, c'est encourager les initiatives.

Voir ce qu'il se passe dans votre médiathèque pourrait bien vous surprendre !

La prochaine rencontre est le vernissage du photographe Jean-Jacques FLACH, le vendredi 20 mars à 19h30, pour l'exposition "Monsoon, l'eau sacrée".



Une rétrospective des événements 2019 est consultable sur le site internet, rubrique « Actualités » - (Les vœux du Maire)

Ecole privée Notre-Dame

Durant l'année, différents projets et sorties soutiennent les apprentissages des élèves.

Projet ART



Pendant la première période, les élèves ont réalisé différents tableaux sur les murs dans la cour des élémentaires.

SORTIE AUX JARDINS D'ORGERES

Comme tous les ans, les élèves de maternelle sont allés aux Jardins d'Orgères. Ils ont ensuite cuisiné leur récolte en classe.

CROSS CANTONAL

Les élèves ont participé au cross cantonal de Guichen.

SORTIE A BOTHOA



Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont fait un voyage dans le temps jusqu'en 1931, à l'école de Bothoa. Ils ont pu vivre une journée d'école comme cela se déroulait à l'époque, sous la houlette d'un maître sévère, avec une leçon de morale, un exercice d'écriture à la plume, une initiation à la couture avec du piquage, ainsi que la fabrication de jouets buissonniers : toupie, flûte, animaux en bois...

Le repas du midi s'est composé, comme autrefois, d'une soupe claire aux légumes, et de pain beurre pour le dessert. Même si le temps ne leur a pas permis d'emprunter les chemins creux jusqu'à l'école, comme cela était prévu, les élèves sont revenus enchantés de leur journée, bien conscients de l'évolution de notre mode de vie depuis cette lointaine époque, et prêts à y repartir !

SORTIE CINEMA

Dans le cadre du projet Ecole et Cinéma, les élèves de CE1 au CM2 sont allés au cinéma le Bretagne à Guichen voir le film le Cirque de Charlie Chaplin. Deux autres séances restent à venir.

ACTION DE SOLIDARITE

Les élèves ont été sensibilisé au partage. L'école a organisé une action de solidarité en faveur des Restos du Cœur.

CHORALE ET MARCHE DE NOËL

L'école a clôturé l'année 2019 avec son marché gourmand. Avant l'ouverture du marché gourmand, les parents ont assisté à la chorale des élèves dirigée par Céline, l'enseignante des CE1-CE2.



SITE DE L'ECOLE

Vous pouvez suivre l'actualité de l'école sur : <http://ecolenotredamebdc.toutemonecole.fr>

EN 2020 ?

L'office des sports interviendra auprès de chacune des classes... boxe, vélo, escrime, badminton, kimbball et course d'orientation sont au programme.

Un projet art avec Matthieu MARCOLA, les sorties sportives (UGSEL) et encore d'autres projets à venir.....

L'école ouvre ses portes le 15 mai. Si vous souhaitez des renseignements sur notre école ou si vous envisagez d'inscrire votre (vos) enfant(s), n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec la directrice, Julie MONGRUEL en appelant au 02 99 52 15 81 ou par mail : eco35.notre-dame.bourg-des-comptes@enseignement-catholique.bzh

APEL Notre-Dame

Une conférence appréciée

L'APEL proposait, à l'issue de son assemblée générale, une conférence-débat ouverte à tous. Cette année, c'est Aurélie DESNOS, puéricultrice spécialisée dans la parentalité qui a animé cette soirée sur le thème "Les relations dans la fratrie". Une trentaine de personnes est venue assister et participer à cet échange. Rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau thème.

Un loto renommé

Comme chaque année, l'OGEC et l'APEL ont organisé, le dimanche 24 novembre, leur traditionnel loto animé par Dédé. De nombreux lots ont pu être mis en jeu et les 2 associations de l'école remercient vivement les artisans et commerçants de la commune pour leur participation et leur soutien à cette manifestation. Le rendez-vous est déjà pris pour 2020 !

L'APEL partenaire du Téléthon

Cette année encore, l'APEL a organisé une vente de sapins de Noël. L'intégralité des bénéfices de cette opération a été versée à l'AFM. Un beau chèque de 293 euros a été remis lors du repas du Téléthon. Merci à vous tous qui avez joué le jeu.

Le rendez-vous annuel : la fabrication du jus de pommes !

Elle était encore attendue avec impatience par les petits et les grands : la cuvée 2019 de notre jus de pommes artisanal est arrivée fin novembre.

Record battu cette année ! Après un ramassage, un pressage et une mise en bouteilles dans la bonne humeur ce sont 1942 bouteilles qui sont sorties du pressoir ! Nous avons donc, comme l'année dernière, participé au marché de Noël organisé par ACABC. Nous tenons à les



remercier pour leur accueil ! Petite nouveauté, nous avons proposé notre jus de pommes artisanal en lot de 6 avec un sac à bouteilles offert. Cette proposition a été appréciée et ce marché fut un joli succès !

Et pour 2020 ?

C'est le vendredi 17 janvier que l'APEL a convié les parents d'élèves de l'école à venir en famille partager la galette des rois. Un moment de partage et d'échange toujours prisé.

Repas de l'APEL

Rendez-vous le samedi 7 mars à partir de 19h00 à la salle des Noës pour notre repas annuel. Rougail-saucisses au menu, soirée dansante, nombreuses surprises et bien sûr, une ambiance assurée. Bon de réservation sur demande par mail à apelbdc35890@yahoo.fr, chez les commerçants. Nous vous attendons nombreux !

L'actualité de CHARIBARI



Spectacle de Noël

En décembre, se sont les Frappovitch qui nous ont proposé un spectacle de qualité adapté aux petits comme aux grands. Merci à tous les parents qui nous ont aidés lors de cette soirée et ont fait de ce spectacle une réussite !



Marché de Noël

Cette année encore le stand exposait de nombreuses créations (marché de Noël, sortie de l'école et spectacle de Noël). Merci à toutes les petites mains créatrices et à ceux qui ont participé au bon fonctionnement de ces ventes.

Collecte de Papier

Tous les Bourgcomptoïses sont invités à participer à cette action éco-citoyenne !

L'association poursuit ses collectes de papier mensuelles dans son container, rue de la Combe Janic, près de la caserne des Pompiers. Nous collectons tous types de papier : vieux journaux, catalogues, annuaires, revues, publicités, papier d'entreprise, ... Venez déposer votre papier et n'hésitez pas à venir nous aider ! **Pour rappel, les collectes se déroulent sur une matinée toutes les fins de mois (prochaines les 15/02 et 14/03).**

Nouveau, CHARIBARI a une page Facebook, n'hésitez pas à vous inscrire pour être au courant de toutes nos actions et modifications de dernière minute. Tapez « Charibari » et vous reconnaîtrez le logo !

N'hésitez pas à nous contacter via l'adresse e-mail : assoparentsbdc@gmail.com

Les vacances d'Automne à l'accueil de loisirs

Au rythme de la musique

En partenariat avec la médiathèque et l'espace jeunes de Bourg-des-Comptes

• Plusieurs temps forts ont été programmés

Visite de l'exposition à la médiathèque : Des jeux musicaux étaient en libre accès avec un casque et les enfants pouvaient lire un livre autour de l'univers musical

Fabrication d'instruments de musique :

Les 3/5 ans (14 participants) : Création de maracas et de tambourins avec baguette.

6/12 ans (12 participants) : Création d'un bâton de pluie.



Burger Quizz organisé par l'espace jeunes pour les 9/12 ans : 6 jeunes ont organisé un challenge Burger Quizz sur le thème de la musique pour les 9/12 ans c'est les jeunes qui animaient : il y avait des questions sur la connaissance d'instruments, un blind test de musiques actuelles, un quizz sur des chanteurs.

Manipulation et découverte d'instruments de musique :

atelier mis en place par la médiathèque sur la « découverte » d'instruments de musique. Un intervenant a présenté une contrebasse, un piano et une guitare.

Ateliers créatifs



Création d'un phonographe avec une l'association « Le bon Accueil » pour les 6/12 ans :

les enfants ont pu découvrir la magie du phonographe à travers la création d'un cône en papier et une aiguille de couture qui permet d'écouter de la musique avec des disques vinyles sur une platine.

Initiation à la musique bretonne et à la danse avec l'association Dorn Ha Dorn :

Les enfants ont chanté des chants traditionnels et effectué des danses : en cercle ou à deux.



Spectacle « Circasson, le cirque des Sons » avec la compagnie Marmousse (3/5 ans)

Théâtre muet, se déroulant dans un cirque avec des jeux sonores, des tours de magie vocaux et des pirouettes instrumentales.

• Rallye/troc pomme de terre



Un rallye dans Bourg-des-Comptes a été proposé au 6/12 ans. Le but était de partir avec une pomme de terre et d'aller rencontrer les commerçants pour leur échanger contre un autre objet.

• **Organisation d'une déambulation** dans Bourg-des-Comptes pour Halloween à la recherche de bonbons. 3 itinéraires dans les différents lotissements, mais aussi chez les commerçants (tous avaient été prévenus en amont avec un mot dans la boîte aux lettres).



L'espace jeunes

L'année 2019 a été une année riche en émotions, en animations, en relations. Le séjour Hub Sous Les Etoiles (regroupement de 300 jeunes de toute la France), les sorties bowling et fast food, les apéros parents jeunes, le Koh Lanta avec les autres espaces jeunes du territoire, le paintball, l'exposition sur le street art, le tournoi futsal à PONT RÉAN, l'équitation, l'après-midi jeux de société avec l'EHPAD, la sortie Parc en folie, les Ateliers Jeunes Vacances, les Animations Jeunesse Communautaire, « les samedis sont de sorties » et bien d'autres encore...

L'année 2020 promet d'être encore exceptionnelle avec de nombreux projet dans les tuyaux :

- ★ L'arrivée du GAMEFEST le samedi 22 février,
- ★ La sortie au Level 3 qui approche,
- ★ L'après-midi jeux vidéo avec la médiathèque le jeudi 27 février,

- ★ La mise en place d'un « vrai » espace multimédia à l'espace jeunes,
- ★ Une sortie au parc Astérix (17 avril) avec les espaces jeunes du RHEU et de LAILLÉ.
- ★ Le partenariat avec la médiathèque de Bourg-des-Comptes pour la mise en place d'un espace lecture adapté à l'espace jeunes,

Et d'autres projets alléchants ...

L'espace jeunes remercie toutes les personnes qui, de près ou de loin, contribuent chaque jour à améliorer le quotidien de cette jeunesse qui a besoin d'être entendue et soutenue.

Le périscolaire

Depuis la rentrée de septembre 2019, l'équipe d'animation périscolaire du soir propose aux enfants des animations le vendredi soir. La thématique principale étant « l'expression sous toutes ses formes ». Ainsi, diverses animations ont été proposées en fonction des tranches d'âge :

- Les petites sections ont effectué des activités musicales, comme des danses, des comptines musicales avec gestuelle.
- Les grandes sections se sont lancées dans l'apprentissages de la langue des signes, avec la connaissance de quelques nouveaux mots/ expressions chaque semaine.
- Les CP/CE1 ont réalisé différentes activités manuelles en invitant leurs parents à les aider (ex : réalisation d'un mandala géant).
- Les CE2/CM1/CM2 ont pris le temps, les vendredis d'échanger autour de sujets de l'actualité.

Depuis le début du mois de janvier, nous accueillons deux nouvelles animatrices, Myriam et Emmanuelle, suite aux départs d'Alexandre S et Louise.

Contact et renseignements auprès de Nicolas MARTIN,
Directeur du périscolaire :

Tel : 06.10.37.47.21.

Mail : bourgdescomptes.periscolaire@leolagrange.org



Moment d'échanges parent enfant au périscolaire

L'équipe d'animation « Léo Lagrange » du mercredi cherche à compléter son équipe. Si tu as ton BAFD et que tu souhaites t'investir dans ta commune en partageant tes passions et tes savoirs-faire avec les enfants, viens nous rejoindre.

Contact : bourgdescomptes.alsh@leolagrange.org.

Directrice : Sylvie MACE 02.99.57.53.20

Le Comité de Protection du Cadre de Vie de Bourg-des-Comptes

L'association « Comité de Protection du Cadre de Vie de Bourg-des-Comptes » a pour objectif de préserver et améliorer le cadre de vie des Bourgcomptoises(es).

Actuellement, nous sommes mobilisés sur le projet d'implantation de l'usine de méthanisation à Bourg-des-Comptes afin de réduire au maximum toutes les nuisances pour notre communauté. Nous sommes également à l'écoute de toutes vos propositions visant à améliorer le cadre de vie et le « mieux vivre ensemble ».

Nous organisons chaque mois une réunion d'adhérents (détail sur notre site).

Nous pouvons vous recevoir à partir de 20h (sur réservation) à ces mêmes dates pour échanger sur vos attentes et sur la question de l'environnement et son devenir dans notre belle commune.

www.cpcvbdc.org
www.facebook.com/cpcvbdc
info@cpcvbdc.org
07 80 84 00 23

A p'tits pas

L'association « A p'tits pas » propose aux enfants de 0 à 3 ans un local « l'espace-jeux » ouvert tous les jours (hors vacances scolaires) au 2 rue de Pléchâtel. Les enfants peuvent y être accueillis avec leurs assistants maternels, parents ou autre membre de la famille pour une ou plusieurs séances d'activités conviviales.

Ces matinées d'activités sont l'occasion pour les bambins de côtoyer d'autres enfants de leur âge et d'évoluer dans un autre environnement.

Au programme, peinture, cuisine, lecture, animations musicales, motricité, visites, spectacles, décoration, bricolage...

L'association est également présente au marché de Noël et organise des braderies puériculture ; ces activités sont des sources de revenus permettant à l'association de proposer des activités intéressantes aux enfants.

Ouvertes à tous, ces braderies puériculture sont des moments agréables où chacun peut trouver son bonheur (vêtements, matériel de puériculture, jeux ...) à des prix défiant toute concurrence.

Vous pouvez d'ores et déjà réserver dans vos agendas les dates des 2 premières braderies puéricultures organisées en 2020 :

- **Samedi 7 mars 2020, de 9h à 14h** : Cette braderie sera l'occasion de vous équiper plus particulièrement en tenues adaptées à l'arrivée des beaux jours pour vos petits.
- **Samedi 13 juin 2020, de 9h à 14h** : Vous trouverez à cette braderie tout le nécessaire pour passer un bel été.

Les membres de l'association "A p'tits pas" remercient la mairie pour la mise à disposition de la salle des Noës pour les braderies et pour la mise à disposition du local "l'espace-jeux" tout au long de l'année ainsi que l'ensemble des parents et bénévoles qui s'impliquent et accordent un peu de leur temps pour permettre l'organisation de ces différentes activités.

Pour toute information, contactez Amélie au 06.59.78.26.51 ou par e-mail : aptitspas2016@gmail.com



Local Espace-Jeux / Activités artistiques / Braderie puériculture à la salle des Noës / Activités de motricité / Éveil musical

Club la Joie de Vivre

Dates à retenir en 2020

- Thé dansant de la St Valentin le 16 février, Salle des Noës avec Dominique BLANCHARD
- Repas, le 7 mars
- Concours de palets le 20 avril
- Voyage en CRETE du 6 au 13 mai
- Pique-nique à l'étang le 2 juillet
- Croisière promenade en bateau sur le Rhin du 4 au 9 septembre
- Concours de palets le 21 septembre
- Déjeuner dansant le 11 octobre, Salle des Noës avec Patrick GERBEAU
- Concours de belote le 13 novembre, Salle des Noës
- Arbre de Noël le 17 décembre, Salle polyvalente
- Assemblée générale le 7 janvier 2021, Salle des Noës

Contactez Mme Annette NERBONNE au 06 03 10 76 82

Manifestations du Club

Le Noël du club
19 décembre →

Concours
de belote
15 novembre ↓



Le Téléthon 2019 à Bourg-des-Comptes



Voilà maintenant 8 années que la bande de copains du Tennis de table œuvre pour une cause nationale.

Un moment fort à Bourg-des-Comptes qui

associe bonne humeur, rigolade et dynamisme.

Cela est rendu possible par tous les bénévoles ainsi que les associations (Comité des fêtes, Volley, Body combat complet, la Joie de Vivre, les Semelles Battantes, l'APEL, Jazz attitude), les services

municipaux, les différentes entreprises ainsi que les commerçants de Bourg-des-comptes et d'ailleurs.

Le soleil était au rendez-vous, les manifestations proposées (concours de belote, vente de sapins, cours de body combat complet, tournoi de volley, vente de croissants et caramel, initiation aux gestes qui sauvent, cours de danse, les randonnées pédestres, baptêmes de Ford Focus ainsi que les incontournables crêpes et galettes saucisses) ont remporté un franc succès et ont ainsi permis une nouvelle fois de récolter une somme inespérée qui s'élève à 8 313 euros !

Un grand merci pour votre soutien et votre générosité.

UNC - Soldats de France

La Commémoration du 11 novembre a eu lieu le dimanche 10 novembre près du Monument aux morts avec la participation des élèves de l'école privée Notre-Dame. Les enfants ont lu des poèmes écrits avec les enseignants en l'honneur des soldats.

Puis, une remise de décoration à Monsieur Manuel ARRIBAS de la Croix de Combattant AFN par



Monsieur Marcel LIBEAU AFN Président d'Honneur de la section.

Cette commémoration s'est clôturée par un verre de l'amitié offert par la Municipalité. L'association remercie toutes les personnes présentes à cette cérémonie, sans oublier ceux qui n'ont pas pu venir ce jour-là.





Les Poissons Marcheurs

« Entre Là »

**Des expos-ventes et des spectacles chez l'habitant
Site de la Courbe du 28 février au 1^{er} mars 2020**

Pour sa 7^{ème} édition, « Entre Là » prend du volume en vous proposant une programmation mêlant expositions-ventes et spectacles chez l'habitant.

Les Poissons Marcheurs, un collectif d'amis du bourg, vous a mijoté un festival convivial et chaleureux pour sortir de l'hiver en douceur. Spectacles vivants et arts plastiques vont se conjuguer le temps d'un week-end pour votre plus grand plaisir.

« Entre Là » 2020, c'est un parcours piétonnier autour de la place de la Courbe, une quinzaine de lieux d'exposition chez l'habitant, une trentaine d'artistes et artisans, 7 propositions de spectacles (pour 16 séances), des animations, et 3 jours pour en profiter !

Vous pourrez découvrir toute la richesse de la création d'artistes et d'artisans : sculpture, créations textiles, peinture, photographie, bijoux, céramique, mobiles et stables, maroquinerie, reliure d'art, gravure...

Autant de techniques à découvrir et à aimer avec les artistes présents pour vous rencontrer ainsi qu'une belle programmation de spectacles :

Au programme

Vendredi : 20h30 – Tonton Georges – Veillée concert - 8€/ 5€ tarif réduit

Samedi : 15h30 et 18h – Petit cabinet du pays hors du temps - 7€/ 4€ tarif réduit

Samedi : 14h et 17h30 – Ma famille - 8€ / 5€ tarif réduit

Dimanche : 11h30 / 15h et 17h - Ma place à table - 5€ tarif unique

Dimanche : 11h, 15h30 - Banane et Compagnie - 4€ tarif unique

Dimanche : 12h, 15h30 et 17h30 : Guz II – Gratuit

Dimanche : 11h30 à 13h et 15h30 à 17h - salon de coiffures végétales prix libre

Dimanche : 13h à 15h - Monsieur "i" - Gratuit

Samedi et dimanche : 14h-18h : Utopiarbre - 4€ tarif unique

Samedi et dimanche : Expo mobiles géants

Les réservations des spectacles chez l'habitant seront ouvertes **à partir du 1^{er} février 2020** par mail : lespoissonsmarcheurs@gmail.com (merci d'indiquer en objet : RESERVATION) ou par téléphone au 06 23 51 56 46.

Pour plus d'informations sur la programmation et sur les artistes en exposition-vente, retrouvez-nous sur <https://lespoissonsmarcheurs.wordpress.com/> et sur <https://www.facebook.com/lespoissonsmarcheurs/>

Et comme cet événement se fait dans la bonne humeur et le partage, rejoignez donc notre fabuleuse équipe de bénévoles en nous contactant par mail : lespoissonsmarcheurs@gmail.com (merci d'indiquer en objet : BENEVOLAT).

Vivement fin février, on a hâte de vous retrouver !!!

L'équipe des Poissons Marcheurs

<https://www.facebook.com/lespoissonsmarcheurs/>



QI GONG

L'association YANGSHENGBREIZH a bien démarré l'année avec une augmentation du nombre d'adhérents.

Les prochaines rencontres :

• **Le Vendredi 27 mars** : Atelier Qi Gong : Gérer son stress – de 17h à 20h : 35€

• **Le Samedi 14 mars** : Stage Qi Gong : Qi Gong des animaux et des émotions – automassage – de 9h à 17h : 50€

Inscription possible par le site, par mail ou téléphone.

Nous avons eu les mois passés :

• Ateliers Qi Gong sur l'hypertension, un autre sur la ménopause.

• Randonnée Qi Gong à l'Île aux pies.

• Une série d'ateliers pour la pratique du Qi Gong du bâton.

Et bien d'autres thèmes sont proposés par Laurence dans d'autres communes.

Vous trouverez sur le site et le Blog des témoignages sur les bienfaits de la pratique du Qi Gong.

Vous pouvez nous retrouver en séances hebdomadaires les lundi, mardi ou jeudi.

N'hésitez pas à nous contacter ou visiter le site.

Le Qi Gong est une pratique ancestrale et les bienfaits sont encore et plus que jamais utiles dans notre monde moderne.

Les membres de l'association et notre professeure Laurence avons à cœur de répondre aux besoins dans la bienveillance et la sincérité.



Contact :

Servane/Murielle – Bureau 06 32 29 26 71 – yangshengbreizh@gmail.com

Laurence - Professeure - 06 11 76 42 48 - contact@artsqigong.com www.artsqigong.com

Blog : <http://www.artsqigong.com/blog/blog.php>

NBJJA BDC

Après un an d'existence, l'heure est au bilan, en chiffre, pour l'association NBJJA BDC.

En un an, 400% d'augmentation d'adhésions (83). Avec seulement 4h30 de cours hebdomadaire, cela en fait le premier club sportif entièrement bénévole de Bourg-des-Comptes.

Deux participations au Téléthon avec des activités telles que le Body Combat Complet accessibles à tous mais également deux sensibilisations aux gestes qui sauvent ouvertes à partir de 10 ans.



Grâce à vous nous avons pu reverser au Téléthon 1100€.

NBJJA BDC s'attache et s'attachera toujours à permettre au plus grand nombre de pratiquer une activité sportive.

Site internet : nbjja-bdc.webnode.fr

Facebook : NBJJA BDC

@mail : nbjja.bdc@gmail.com

L'ACABC

L'édition "Spéciale 10 ans" du Marché de Noël organisée par l'Association des Commerçants et Artisans de Bourg-des-Comptes qui s'est déroulée pour la première fois à la Salle des Noës le 1^{er} décembre, a enchanté petits et grands dans une ambiance festive et chaleureuse avec de nombreux exposants.



La tombola a connu un franc succès avec de nombreux lots locaux mis en jeu et récupérés par les heureux gagnants.

L'association remercie le Comité des Fêtes et la Commune ainsi que les bénévoles pour leur aide. Les artisans et commerçants qui souhaitent rejoindre l'ACABC sont les bienvenus.

Nous vous souhaitons une très belle année 2020 chez vos commerçants et artisans Bourgcomptois !

Contact : Pascal GUILLEBEAU : 06.13.09.74.48
Brigitte DENISET : 06.14.83.89.32

SMICTOM : Les déchèteries se modernisent

Cette année, le SMICTOM améliore le fonctionnement de l'ensemble des déchèteries. Ainsi, La déchèterie de Guichen, qui est le site le plus utilisé par les Bourgcomptoises, est fermée pendant 5 mois depuis le 2 décembre, pour d'importants travaux de rénovation.

Retour sur les objectifs et l'organisation pendant et après ces travaux.



Améliorer la sécurité, fluidifier le trafic dans l'enceinte des déchèteries et respecter les normes environnementales en vigueur sont les principaux objectifs de ce chantier d'envergure, piloté par le SMICTOM des Pays de Vilaine.

A la déchèterie de Guichen, les travaux ont démarré fin 2019 par le terrassement et les fondations d'un nouveau bâtiment de stockage des déchets dangereux. Un déplacement de quai et la pose de garde-corps devant chaque benne sont également prévus. L'aménagement de l'entrée de la déchèterie, qui représente la part la plus importante des travaux est programmé entre mi-mars et mi-avril. Cela se concrétisera par la création d'une aire de retournement et la pose d'une barrière d'accès, avec borne d'identification.

Pendant la durée du chantier, les usagers, particuliers et professionnels, sont invités à déposer leurs déchets dans les autres déchèteries du SMICTOM les plus proches (Bain-de-Bretagne, Guipry-Messac et la plateforme d'apport de végétaux du Petit-Fougeray). En dehors de la déchèterie de Bain-de-Bretagne qui

sera totalement reconstruite dans un second temps, les autres déchèteries sont aussi concernées par un programme de travaux, vérifiez bien leurs périodes de fermeture avant de vous déplacer !

Comment récupérer votre future carte d'accès

Une fois le nouveau système mis en place, l'accès aux 7 déchèteries gérées par le Syndicat (et à la plateforme d'apport des végétaux du Petit-Fougeray), se fera grâce à une carte électronique nominative. Cette carte vous sera délivrée gratuitement lors de permanences dans certaines communes. **À Bourg-des-Comptes, elle aura lieu le samedi 18 avril de 9h00 à 12h00 salle de l'ancienne bibliothèque à côté de la Mairie.** Si vous n'êtes pas disponibles lors de cette permanence, vous pourrez récupérer votre carte lors des autres permanences programmées sur le territoire du SMICTOM ou bien directement à l'accueil du Syndicat situé à la maison communautaire, 36 rue de l'avenir à Pipriac à partir de début mars. Il sera également possible de récupérer la carte d'un proche ou un voisin ne pouvant se déplacer, sur présentation d'une lettre de procuration et de la facture déchets (ou autre justificatif type facture électricité, eau...) de celui-ci. Un modèle de lettre de procuration est disponible sur le site internet du SMICTOM.



Plus d'informations sur : www.smictom-paysdevilaine.fr

L'ADMR du Secteur de Guichen

recrute des emplois saisonniers

L'ADMR du Secteur de Guichen, Association d'Aide à Domicile auprès de tous les publics (Personnes Agées, Personnes Handicapées, Familles etc...), recherche pour :

Les périodes de vacances (juillet, août et septembre)

- des Aides à domicile pour de l'aide à la personne

Tout au long de l'année :

- des Aides à domicile pour de l'aide à la personne
 - des Aides à domicile pour de la garde d'enfants
- Possibilité de petits contrats (étudiants, retraités...) Permis, véhicule et expérience souhaités.

Tous types d'interventions:

- Ménage, entretien du linge, repassage
- Préparation de repas et aide à la prise de repas
- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette,
- Courses, accompagnement...

Envoyer une lettre de motivation et un CV à l'attention de la Présidente, Pierrette DALIBOT :

ADMR du Secteur de Guichen
3 rue de la Combe Janic
35890 Bourg-des-Comptes
Ou par Email : guichen.asso@admr35.org

Divers



covoiturons-nous.fr

Changer ?
Tester...
Covoiturer !

Une équipe disponible qui vous accompagne vers le **covoiturage** qui vous convient



questgo.fr
Covoiturages du quotidien

Un site **pratique** et **gratuit** pour trouver facilement votre covoitreur



Info sociale en ligne

Le Département vous écoute et vous oriente

Appelez-nous au 0 800 95 35 45

ou posez vos questions par mail : isl@ille-et-vilaine.fr

CONFIDENTIALITÉ ASSURÉE

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Numéro vert - Appel gratuit

Comment faire pour obtenir une aide à domicile ?

Je suis séparé.e, quels sont mes droits ?

Ai-je droit au RSA ?

Je suis surendetté.e, quelles solutions ?

Mon fils de 15 ans est déscolarisé, qui peut m'aider ?

Je suis salarié.e, qu'est-ce qu'une rupture conventionnelle ?

Planning des manifestations ●●●

Date	Manifestations	Organisateurs	Lieux
Février 2020			
7 février	Repas CCAS	CCAS	Salle des Noës
16 février	Thé dansant	Club la Joie de Vivre	Salle des Noës
22 février	Game fest	Espace jeunes	Salle des Noës
28 et 29 février	Festival « Entre-là »	Les Poissons Marcheurs	Site de la Courbe

Mars 2020			
1 ^{er} mars	Festival « Entre-là »	Les Poissons Marcheurs	Site de la Courbe
7 mars	Braderie	A p'tits pas	Salle des Noës
7 mars	Repas et soirée dansante	APEL	Salle des Noës
14 mars	Spectacle dansant et repas	Les Gazelles des Vallons	Salle des Noës
21 mars	Repas	Coup de pouce pour Coralie et Océane	Salle des Noës
28 mars	Carnaval	Commune	Bourg

Avril 2020			
5 avril	Grands Trails des Vallons de Vilaine	UT2V	Commune
19 avril	Loto	Comité des fêtes	Salle des Noës
20 avril	Collecte de sang	Don du sang	Salle des Noës

Mai 2020			
8 mai	Braderie	Club de Badminton	Bourg
10 mai	Commémoration du 8 mai	UNC	Salle polyvalente
15 mai	Soirée chorale	A tout bout'chants	Salle des Noës
16 et 17 mai	Tournoi de pétanque	Pétanque Bourgcomptoise	Complexe des Noës

Juin 2020			
6 juin	Bourse annuelle	AP35	Salle des Noës
6 et 7 juin	Tournois de football féminins	US Bel Air	Complexe des Noës
13 juin	Braderie	A p'tits pas	Salle des Noës